

pèlerinages de pénitence à Rome, au solennel hommage au Christ rédempteur, l'année 1901 a été réservée particulièrement à l'hommage rendu au Rédempteur, dans la personne de son Vicaire sur la terre, pour s'accomplir spécialement au moyen d'un *pèlerinage spirituel* et d'une *très légère offrande personnelle*, à offrir au Saint-Père, comme tribut de l'amour filial de tous ses enfants affectionnés et dévoués du monde entier.

La prodigieuse longévité du Saint-Père et sa merveilleuse santé font naître dans le cœur des fidèles l'heureux espoir de pouvoir fêter l'année jubilaire de son Pontificat, année qui commencera le 26 février de l'an prochain, et de fêter aussi la réunion des années, mois et jours pendant lesquels le Saint-Père gouverna l'Eglise et occupa la chaire romaine, ce qui arriverait à l'échéance du 21 avril de l'année suivante.

Implorant donc la paternelle protection des évêques, nous invitons les Comités nationaux, les Commissions et les correspondants diocésains, ainsi que le journalisme catholique, à continuer leur action jusqu'en juin 1903, pour coopérer avec nous, sous la direction de la Commission romaine, à la démonstration filiale indiquée :

1° En suscitant des prières, afin qu'il nous soit accordé d'accomplir ce solennel hommage au Vicaire de Jésus-Christ Rédempteur, dans la personne auguste de Léon XIII, à l'occasion de son jubilé pontifical ;

2° En favorisant avec le plus grand zèle le *Denier de Saint-Pierre* que les Pasteurs des diocèses auront à présenter au Saint-Père, sans négliger de recueillir les plus minimes offrandes, comme le tribut de la fraternité chrétienne et de l'amour filial envers le Pape.

3° En préparant des pèlerinages à Rome, ou du moins des députations régionales et diocésaines, qui déposeront aux pieds de Sa Sainteté les félicitations et les vœux des catholiques qu'elles représenteront, et qui, réunies dans la Basilique de Saint-Pierre sur la tombe des saints apôtres, chanteront à Dieu Rédempteur l'hymne de la reconnaissance.